
AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

QUE Tel que prévu à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité de Boischatel a procédé à la vente de terrains :

- Le terrain # 8, le 23 octobre 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 593 876 situé au 658, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 181 500 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 15, le 1^{er} mai 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 593 878 situé au 663, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 111 402,50 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 26, le 2 octobre 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 542 125 situé au 567, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 205 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le terrain # 27, le 13 août 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 518 620 situé au 559, route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 211 000 \$, plus les taxes applicables.
- Le 30 juillet 2024, à la vente de gré à gré du lot 6 518 620 situé sur la route des Trois-Saults à Boischatel au montant de 9 490 \$, plus les taxes applicables.

FAIT À BOISCHATEL, CE 6 NOVEMBRE 2024

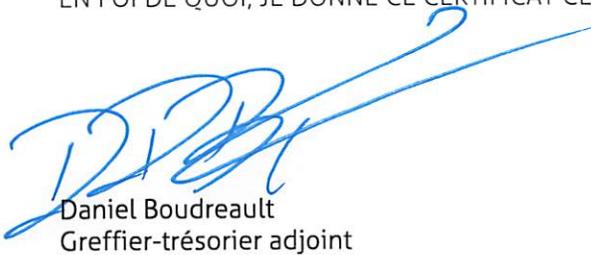


Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h 30, le 6^e jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 6^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint